

Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	706	375	213	92

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	450	252	138	59	64,1 %
			Masculin	256	123	75	33	35,9 %
			Total	706	375	213	92	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	1	1	0	0 %
				Sans mention	148	21	5	4	4,5 %
				AB	236	130	60	39	44,3 %
				B	210	172	112	43	48,9 %
				TB	32	25	22	2	2,3 %
				TBF	2	1	1	0	0 %
				Total	639	350	201	88	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	16	0	0	0	0 %
				AB	15	8	1	1	50 %
				B	10	6	3	1	50 %
				TB	3	3	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	45	17	6	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	4	1	0	0	0 %
				AB	5	1	0	0	0 %
				B	3	1	1	1	100 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	15	3	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	5	5	1	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	7	5	5	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	545	309	174	73	79,3 %
			En réorientation	97	43	24	11	12 %
			Non scolarisés	19	4	3	1	1,1 %
			Scolarité étrangère	21	10	6	2	2,2 %
			Autres	24	9	6	5	5,4 %
			Total	706	375	213	92	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	220	137	80	32
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	82	40	22	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43	19	15	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38	22	9	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38	18	9	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	30	17	7	3
			Autres doublettes	179	95	57	24
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA (28704)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	34,9 %	39,4 %	40,2 %	36,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	13 %	11,5 %	11,1 %	10,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,8 %	5,5 %	7,5 %	10,3 %
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6 %	6,3 %	4,5 %	4,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	6 %	5,2 %	4,5 %	6,9 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,8 %	4,9 %	3,5 %	3,4 %
		Autres doublettes	28,4 %	27,3 %	28,6 %	27,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Coeff 2 sur les notes d'Histoire, Enseignement scientifique, LV1 et français.	Moyennes pondérées en fonction des moyennes de classe	Très important
	Coeff 3 sur les notes des spécialités de 1ère et T. parmi : Sc. de l'ingénieur, Maths, Numq et sc. informtq, Physique-chimie, SVT, SES, HG géopolitique, Arts	Moyennes pondérées en fonction des moyennes de classe	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Capacités d'organisation et Capacités d'expression orale et écrite. Appréciation du chef de l'établissement sur la capacité à réussir dans la formation visée.	Important
Savoir-être	Autonomie	Ouverture au monde Curiosité intellectuelle	Très important
	Esprit d'équipe	Capacités à collaborer et à se remettre en cause.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	L'intérêt du projet exprimé dans la lettre de motivation. Connaissance et conscience des exigences de la formation.	Très important
	Cohérence du projet personnel	Adéquation du projet personnel aux enseignements et aux débouchés de la formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Présentation d'engagements : citoyen, associatif, étudiant,...	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt manifeste	Présentation des centres d'intérêt : arts, sciences, nature et questions sociétales	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les candidats sont classés, en revanche en fonction de la moyenne pondérée obtenue après l'analyse de dossier des résultats académiques, seuls les candidats ayant une moyenne supérieure à 11,80 / 20 ont été reçus en entretien, à la suite, la note d'entretien pèsera 65% de l'évaluation finale et 35% pour l'analyse académique

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Nous n'avons pas eu le cas dans les candidatures

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers d'architectes sont analysés sur : les notes de tronc commun en première et terminale en Histoire, LV1 Anglais (ou autre), Enseignement scientifique / coeff 2 les notes de français en 1ère et au bac / coeff 2 les notes des spécialités (3 en première ; 2 en terminale) / coeff 3 Pour chaque note, nous saisissons la note de l'élève + la moyenne de classe, car nous appliquons une pondération qui se calcule automatiquement, selon si le candidat est au dessus ou en dessous de la moyenne de sa classe. Après saisie des notes et calcul automatique des moyennes, des coeff et des pondérations ; la dernière cellule de chaque ligne de candidat donnera son score sur 20 concernant la situation de ses résultats académiques. Chaque candidat est classé sur le résultat de cette dernière cellule, de la meilleure à la moins bonne note et nous convoquerons en entretien oral les candidats en architecture, à condition que leur note globale ne soit pas en dessous de 11,80 /20. Les 2 évaluateurs en binôme posent leurs notes de critère dans le tableau Excel et croisent leurs notations :

- a. La note résultante sur 20, précisée à la 2ème décimale, permet de positionner la candidature dans la pré-sélection du classement général.
- b. Toute note résultante inférieure à 11,80/20 entraîne le rejet de la candidature évaluée.
- c. Les notes supérieures ou égales à 11,80/20 rentrent dans le classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'admission à l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) est ouverte à l'ensemble des bacheliers issus des filières générales, technologiques et/ou professionnelles. Les notes présentées par les candidats ne constituent pas un critère de sélection préalablement à l'examen d'admission, hormis dans le cas de la double formation Architecte-Ingénieur ESA-ESTP. Les critères généraux d'examen des vœux sont prioritairement :

- l'éveil au monde, l'ouverture d'esprit, la curiosité avec une appétence pour les arts, la culture, les idées et les enjeux,
- la motivation, les capacités de choisir et de faire,
- la capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse,
- l'imagination et la cohérence,- la capacité à se projeter dans le cursus et ses multiples débouchés,
- le repérage des attendus et des objectifs de la formation,
- les premiers savoir-faire comportant l'aptitude à la fabrication et à toute expression,
- pour les candidats en réorientation : leur parcours et la restitution de leurs expériences

Signature :

Marie-Hélène CONTAL,

Directrice de l'établissement Ecole Spéciale
d'Architecture